

Conditions générales de vente

Article 1 Généralités

1.1 Ces conditions générales ("Conditions") régissent toutes les offres faites à Analytical Instrumentation Swiss GmbH ("AI-Sw") dans le cadre desquelles un client ("Client") obtient des produits ("Produits"), soit inaltérés ou sur mesure, et/ou des services liés ("Services") de AI-Sw.

1.2 Une indication de prix de AI-Sw donnée à un Client ne constitue aucune offre mais seulement une invitation à l'offre.

1.3 Un contrat ("Contrat") sera formé, selon la libre appréciation de AI-Sw, lorsque AI-Sw accepte une commande d'un Client, par communication écrite ou par exécution du Contrat, d'après laquelle se réalise d'abord.

1.4 Sauf accord écrit contraire de AI-Sw, ces Conditions régissent tout Contrat à l'exclusion de toutes autres conditions générales.

1.5 AI-Sw peut modifier les spécifications des Produits et Services pour des raisons de sécurité ou d'autres exigences légales sans avertissement.

Article 2 Paiement

2.1 Sauf accord contraire écrit, le Client effectuera un paiement intégral de la somme due, sans compensation ou demande reconventionnelle, dans les 30 (trente) jours à compter à partir de la date de mise en facture de AI-Sw. Le paiement sera effectué dans la monnaie et en faveur du compte indiqués sur la facture.

2.2 Lorsque la crédibilité du Client change avant la livraison de Produits ou la performance de Services, AI-Sw peut, selon sa propre appréciation, demander paiement entier ou partiel à l'avance et/ou sécurité appropriée pour le paiement, dans une forme acceptable pour AI-Sw, de la part du Client.

2.3 Dans le cas de paiements dépassant leur échéance, AI-Sw peut, et ce sans autre avertissement ni prolongation de délai supplémentaire, imposer au Client un intérêt de 1% par mois. Le Client doit rembourser à AI-Sw tous les frais raisonnables de AI-Sw ou de ses agents que ceux-ci ont subis en récupérant les sommes impayées.

Article 3 Insolvabilité et violation de la part du Client

3.1 Sans porter préjudice aux autres droits ou voies de droit étant à disposition de AI-Sw, AI-Sw peut (a) traiter tout Contrat comme répudié et/ou suspendre la livraison de Produits ou le fourniture de Services sans responsabilité envers le Client, (b) réclamer des dommages et intérêts de la part du Client, et (c) accorder et rendre les paiements de toute somme non-payés immédiatement dus si le Client (i) conclut avec ses créditeurs un arrangement volontaire ou s'il devient sujet d'un ordre judiciaire, tombe en faillite ou entre en liquidation, ou reçoit une pétition de liquidation obligatoire; (ii) cesse ou menace de cesser la poursuite des affaires; (iii) viole ses obligations d'un Contrat et ne remédie pas à cette violation dans le délai imposé par AI-Sw; ou (iv) un syndic ou syndic administratif est nommé pour des avoirs du Client.

Article 4 Droits de Propriété Intellectuelle

4.1 Le Client confirme que tous les droits de propriété intellectuelle compris dans les Produits et/ou Services (y compris sans limitation toute sorte de brevets, designs, droits d'auteur, droits de marques déposées, raison sociale, requête d'enregistrement pour chacun des droits sus-mentionnés, données techniques, secrets commerciaux, know-how non-breveté et tout autre droit de propriété intellectuelle de toute sorte dans une partie quelconque du monde - ("Droits de propriété intellectuelle")) possédés ou autorisés par le PTE d'AB Sciex. Ltd, une société à responsabilité limitée anonyme organisée en vertu des lois de Singapour (« AB SCIEX »). Le Client est autorisé d'utiliser ces droits uniquement en connexion avec l'utilisation de Produits selon un Contrat et le Client consent qu'il ne va pas violer ces Droits de propriété intellectuelle ou acquérir ou obtenir quelconque droit, droit réel ou partie à ou de ces Droits de propriété intellectuelle.

4.2 Si, selon un Contrat, quelconque Droit de propriété intellectuelle à des ou en rapport avec les Produits ou Services, est développé, amélioré ou modifié par AI-Sw, par le Client ou par les deux, tels droits entrent, avec leur création, immédiatement dans la propriété exclusive de AB Sciex ou un de ses filiales, comme applicable. Le Client cède par la présente toute préférence à ces Droits de propriété intellectuelle à AB Sciex ou un de ses filiales, comme applicable et respectera toutes les exigences raisonnables afin que AB Sciex ou un de ses filiales, comme applicable puisse faire valoir ses droits de cet article 4.2. Le Client confirme et consent que AB Sciex ou un de ses filiales, comme applicable, quant aux Droits de propriété intellectuelle, est un tiers bénéficiaire sous tous les Contrats.

4.3 Pour des Produits de ce Contrat étant une software non-modifiée, le Client obtient une licence lui permettant d'utiliser cette software selon le champ d'utilisation, interprété de manière stricte, décrit dans la documentation jointe à la software et le Client consent d'avoir approuvé la description de cette software avant la réception de la software.

Article 5 Confidentialité

5.1 Le Client gardera confidentielle toute information obtenue par AI-Sw et ne les fera pas connaître à des tiers sans autorisation explicite et écrite de AI-Sw. Sauf si ces informations ont été ou sont rendues publiques (sans violation de cet article), si le Client les a obtenues de manière légale d'un tiers ayant le droit de transmettre de telles informations ou si la divulgation de telles informations est ordonnée par une cour compétente, le Client n'a pas le droit d'utiliser de telles informations pour d'autres objectifs que ceux convenus dans le Contrat.

Article 6 Force Majeure

6.1 AI-Sw ne sera pas tenu responsable envers le Client pour toute perte ou dommage que le Client subit et qui résultent directement ou indirectement d'une livraison de Produits ou d'un fourniture de Services ayant été empêchés, gênés, retardés ou rendus non rentables par des événements de force majeure

("événement de force majeure").

6.2 Toute obligation de AI-Sw sous quelconque Contrat sera suspendue pendant la durée de l'événement de force majeure. Si l'événement de force majeure dépasse 60 (soixante) jours, chaque partie peut résilier le Contrat par communication immédiate sans aucune responsabilité envers l'autre, à l'exception selon laquelle le Client reste responsable envers AI-Sw concernant le paiement pour tous Produits livrés ou Services rendus avant la fin.

Article 7 Prix et Livraison

7.1 Sauf si statué autrement, les Produits seront livrés "Carriage and Insurance Paid To" (port et assurance payés) (Incoterms 2000) ("CIP") à l'adresse du Client, et le prix du Produit sera CIP. Tous les prix sont indiqués sans la taxe sur la valeur ajoutée et tout autre impôt et frais applicable, que le Client devra payer.

7.2 Toute indication de date de livraison ou de performance de AI-Sw est uniquement approximative. Sauf si explicitement statué autrement, AI-Sw ne sera pas responsable pour tout retard de livraison de Produits ou de performance de Services.

7.3 Si le Client ne reçoit pas ou ne peut pas recevoir les Produits (en raison autre que par faute de AI-Sw), AI-Sw peut, en sus de ses autres droits et voies de droit, (i) stocker les Produits en mettant les coûts à la charge du Client, ou, (ii) après délai approprié, vendre les Produits au meilleur prix pouvant être immédiatement obtenu et mettre à la charge du Client toute chute en dessous du prix contractuel plus coûts de stockage et de vente.

Article 8 Réserve de Propriété et Risque

8.1 Nonobstant la livraison au premier porteur et le transfert du risque pour tout Produit, la propriété de ces Produits ne passera pas au Client et AI-Sw conservera cette propriété jusqu'à ce que AI-Sw recevra plein paiement du prix de ces Produits. Le Client consent au droit de AI-Sw d'enregistrer cette réserve de propriété dans le registre public au domicile du Client.

8.2 Jusqu'à plein paiement, le Client doit manier ces Produits en telle sorte qu'ils puissent être identifiés comme appartenant à la propriété de AI-Sw et, après livraison, les assurer à sa propre charge contre tous les risques habituels. Le Client consent au droit de AI-Sw de demander un intérêt de sécurité pour tous les Produits tenus par le Client jusqu'à ce que ces Produits soient entièrement payés.

8.3 En tout cas de défaut de paiement du Client envers AI-Sw, AI-Sw se réserve le droit immédiat de reprise de possession de tout Produit. Si les Produits livrés par AI-Sw ont déjà été installés ou intégrés dans des produits du Client, le Client doit, sur demande de AI-Sw, démonter les pièces installées ou intégrées afin de les retourner à AI-Sw. Tous les frais de AI-Sw survenus en relation avec la reprise des Produits seront à la charge du Client.

Article 9 Inspection et réception

9.1 Lors de la livraison de Produits et lors de l'accomplissement de la performance de Services, le Client doit examiner le Produit quant à des défauts et les Services quant à des insuffisances.

9.2 Le Client doit annoncer par écrit à AI-Sw tous les défauts ou insuffisances dans les 5 (cinq) jours dès livraison ou dès la performance ou l'accomplissement (selon le cas) de l'installation de tout Produit ou Service. Si le Client n'avise pas AI-Sw, l'on considère que le Client a accepté les Produits et/ou Services concernés.

Article 10 Garanties

10.1 Sous réserve des limites de sa responsabilité déterminées par ces Conditions, et sauf accord contraire écrit, AI-Sw garantit que les Produits (sont exclus la software, des Produits non-durables ayant une espérance de vie inférieure à 12 (douze) mois, et des pièces de rechange) fonctionnent, selon les spécifications de chaque Produit publiées, lors de la livraison pour une durée de 12 (douze) mois suivant la date de réception ou de l'installation (si applicable) du Produit, mais en aucun cas pour plus que 15 (quinze) mois dès livraison.

10.2 Dans le cadre des garanties selon cet article 10, AI-Sw ne sera pas tenu responsable pour tout défaut des Produits: (a) causées par des sources externes telles que des courts circuits, tensions incorrectes, environnements de travail défavorables ainsi que des circonstances imputables au Client; (b) résultant de l'usage normale ou d'une utilisation anormale; (c) si les Produits sont vendus au Client comme Produits usés; (d) résultant de pièces qui entrent en contact direct avec des produits chimiques ayant été utilisés de manière incorrecte par le Client; (e) résultant de pièces qui sont explicitement exclus de la garantie dans le manuel ou le protocole joints aux Produits; (f) résultant de toute réparation, modification ou changement des Produits par ou sur une requête du Client ou un tiers, ou l'éloignement ou le changement de toute marque ou spécification sans permission écrite de AI-Sw; (g) résultant de l'utilisation ou du maintien incorrect(e) ou de manière inappropriée des Produits par le Client, incluant sans limitation le manque de respecter les instructions ou les directives d'opération; (h) si le Client manque de communiquer toute réclamation en relation avec tout Produit écrit basé sur une violation de la garantie ci-dessus dans les 7 (sept) jours dès la découverte de la violation; et (i) où les Produits, qui doivent être installés par AI-Sw, n'ont pas été installés par un ingénieur de service de AI-Sw, sauf indication écrite de AI-Sw autorisant le Client d'installer les Produits lui-même.

10.3 Lorsqu'une réclamation valable concernant une violation de la garantie des Produits est soumise à temps à AI-Sw, AI-Sw peut, selon sa propre appréciation, remplacer, réparer ou modifier les Produits libre de toute charge, ou rembourser au Client, pour tels Produits, le prix entier ou la partie en question de ce prix, mais AI-Sw n'aura aucune autre responsabilité envers le Client.

10.4 Tout retour de Produits à AI-Sw en relation avec une prétention de garantie peut uniquement être faite avec la permission et les instructions préalables écrites de AI-Sw, et le Client doit payer les frais de transport. De tels Produits sont considérés à tout moment comme étant au compte et aux risques du Client.

10.5 A l'exception de ce qui est statué dans cet article 10, est exclue explicitement par la présente toute condition, garantie et représentation, implicite ou explicite.

10.6 Toutes les garanties selon cet article 10 concernent uniquement le Client, elles sont strictement intransmissibles et tout essai de transférer rend la garantie immédiatement nulle.

Article 11 Responsabilité

11.1 Dans la mesure où elle ne peut pas être exclue ou limitée de par la loi, les présentes Conditions n'excluent ou ne limitent pas la responsabilité de AI-Sw pour mort ou dommages personnels causés par négligence grave ou acte intentionnel de sa part.

11.2 Sous réserve de l'art. 11.1, AI-Sw ne sera pas tenu responsable, tant qu'admis de par la loi, en raison de quelconque représentation, garantie, condition ou autre disposition, explicite ou implicite, de par la loi ou autrement, ou selon les dispositions explicites ou implicites d'un Contrat, pour quelconque perte directe ou indirecte: (i) de gain, (ii) de données, (iii) de revenu, (iv) d'affaires, (v) de recettes, (vi) de goodwill, ou quelconque perte indirecte, indépendamment de la raison de leur surissement et si elles résultent ou pas de la négligence de AI-Sw, de ses employés ou de ses agents.

11.3 Sous réserve de l'art. 11.1, la responsabilité accumulée maximale de AI-Sw résultant d'un ou étant en connexion avec un Contrat, soit sur base contractuelle, délictuelle ou autre, doit en tout temps être limitée à la somme facturée dans un tel Contrat.

Article 12 Charges relatives aux travaux d'installation

12.1 Les prix des Produits incluent, si applicable, les frais d'installations. Le Client doit payer une somme supplémentaire raisonnable pour les travaux d'installation effectués au-delà de l'ordinaire, y compris les frais de service raisonnables, remboursement pour voyage et logement, frais des tiers engagés pour l'installation, et d'autres dépenses.

Article 13 Obligations du Client

13.1 Le Client doit, à sa charge, fournir à AI-Sw, dans une forme compréhensible et utilisable, toute donnée et information connue ou disponible au Client de manière raisonnable, étant nécessaire pour AI-Sw afin d'exécuter tout Contrat.

13.2 Le Client est responsable pour l'utilisation et l'application correcte des Produits et des Services ainsi que pour la sécurité des données fournies à AI-Sw.

13.3 Sauf dans la mesure d'une faute proportionnelle des Produits ou Services de AI-Sw, le Client indemnifiera tout et préservera AI-Sw et ses entreprises associés de toute plainte, perte, prétention, dommages, frais ou dépenses endurés ou soufferts par AI-Sw en relation avec toute prétention d'un tiers invoquant que l'utilisation des Produits et/ou des Services par le Client viole les droits de propriété intellectuelle de toute sorte, y compris sans limitation des brevets, droits d'auteur ou droits de secrets d'affaires de ce tiers.

13.4 Le Client est conscient du fait et consent que, lorsqu'applicable aux Produits soumis à des licences individuelles de label, l'utilisation de tels Produits par le Client est et sera réglée par les dispositions indiquées sur la licence de label jointe à chacun de ces Produits. Les dispositions de ces licences de label doivent être acceptées par le Client comme précondition de l'utilisation de chaque Produit.

Article 14 Divers

14.1 Les présentes Conditions constituent, en rapport avec tout Contrat, la convention entière entre AI-Sw et le Client et remplacent tout contrat ou accord antérieur entre eux concernant l'objet du Contrat. Sauf si statué explicitement par ces Conditions, aucune représentation, démarche ou promesse sera attribuée à ou impliquée par AI-Sw.

14.2 Aucune modification des ou supplément aux présentes Conditions est valable sans l'acceptation écrite de AI-Sw.

14.3 Le manque de AI-Sw d'exercer ou de faire valoir quelconque des présents droits, ne représente pas un renoncement à de tels droits et n'empêche pas l'exercice ou l'exécution des ces droits en tout temps ultérieurement.

14.4 Pour le cas où un tribunal d'une juridiction compétente juge des dispositions ou des parties de dispositions des présentes Conditions comme non-valables ou inexécutables ou si elles s'avèrent non-valables ou inexécutables, les autres dispositions ou parties de dispositions des présentes Conditions ne sont pas affectées mais maintiennent leur plein effet et restent en vigueur.

14.5 Sauf consentement écrit préalable par AI-Sw, le Client ne peut ni céder, noter, transférer ou sous-contracter la totalité ni une partie de ses droits ou obligations selon quelconque Contrat. AI-Sw peut céder, noter, transférer ou sous-contracter un Contrat ou quelconque de ses droits ou obligations sous ce Contrat.

14.6 Nulle personne autre qu'une des parties contractuelles ou une personne, à laquelle ce Contrat a été cédé, transféré ou sous-contracté selon l'art. 14.5, ou AB Sciex ou un de ses filiales, comme applicable quant aux Droits de propriété intellectuelle, sera autorisée à faire valoir quelconque condition du Contrat.

Article 15 Droit Applicable et For

15.1 Tous les Contrats ainsi que les présentes Conditions sont soumis et sont interprétés conformément au droit Suisse (à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur la Vente Internationale de Marchandises) et le Client consent par la présente que tout litige en relation avec quelconque Contrat et ces Conditions, y compris leur validité, effet obligatoire et exécution sera porté exclusivement devant le Tribunal de Commerce du Canton de Zurich, Suisse.